



le **cnam**

Licence Droit-Economie-Gestion (DEG)

Mention : GESTION

Parcours Droit appliqué à l'entreprise

(DAE)

Responsable : Cécile CHABAS-LAQUIEZE, maître de conférences

LG 036 p4

OBJECTIF :

- Assurer une solide formation juridique généraliste
- Permettre une double perspective:
 - une sortie niveau licence** permettant une valorisation professionnelle (not. assistant-conseil en droit au service PME qui recrutent des juristes **polyvalents**),
 - une poursuite d'études** en accédant à l'un des **Masters** du Cnam, notamment le Master Droit, économie, gestion mention Droit de l'entreprise: [parcours Juriste d'entreprise MR14901A](#)

Organisation pédagogique

Construire son parcours sur les 3 années de la licence avec des **unités d'enseignement (UE) obligatoires en droit et des UE au choix:**

- Les UE obligatoires:

- En Licence 1: 1 UE de droit « DRA001 » Présentation générale du droit (4 ECTS/Crédits)
- En Licence 2: 2 UE de droit : « DRA002 » Initiation aux techniques juridiques fondamentales (6 ECTS) et « DRS003 » Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs (4 ECTS)

- Les UE au choix dites d'ouverture dans les domaines connexes:

(gestion d'entreprise, sociologie du travail, ressources humaines, comptabilité, et contrôle de gestion).

L'accès en L1 s'effectue à **Bac ou équivalent**.

Prérequis :

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes :

- soit être titulaire des 120 UE (crédits) des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS;
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau 6 reconnue (RNCP);
- soit justifier d'un niveau d'acquis professionnels Bac+2 (VAPP).

pour les personnes n'ayant aucune formation juridique validée :

2 UE à choisir parmi :

- DRA 001, Présentation générale du droit
- DRA 002, Initiation aux techniques juridiques fondamentales
- DRS 003, Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs

Enseignements

de la **licence 3** DEG mention Gestion
parcours droit appliqué à l'entreprise

**L'auditeur pourra choisir de se spécialiser
en droit des affaires ou en droit social**

L3 parcours 4

Code UE	Les matières obligatoires	EPN	ECTS
DRA103	Règles générales du droit des contrats	14	4
DRS101	Droit du travail : relations individuelles	14	6
DRA110	Activités et biens de l'entreprise	14	6
au choix :	6 ECTS		
ANG100	Anglais général	CLE	6
ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	CLE	6
ANG320	Anglais professionnel (niveau Licence)	CLE	6
	TOTAL		60

Enseignements

de la licence 3 DEG mention Gestion parcours droit appliqué à l'entreprise

L3 parcours 4

Code UE	intitulé	EPN	ECTS
Au choix :	Au moins 22 ECTS		
DRS102	Droit du travail : relations collectives	14	6
DRS104	Droit de la sécurité sociale	14	6
DRS105	Prévoyance complémentaire-politique de l'emploi	14	6
DRS106	Droit social européen et international	14	6
DRA106	Principaux contrats de l'entreprise	14	4
DRA112	Règles générales du droit des sociétés	14	6
DRA113	Principales formes de sociétés	14	4
DRF100	Principes généraux de fiscalité des entreprises	14	4
DRA121	Droit patrimonial de la famille appliqué à l'entreprise NOUVEAUTE	14	4
CCG100	Comptabilité et contrôle de gestion - Découverte	10	4
Au choix :	Au moins 4 ECTS		
FAD101	La formation des adultes, histoire, enjeux et acteurs	13	4
FPG109	GRH, dialogue social et transformation des organisations	16	6
FPG114	Outils RH	16	6
CCE 105	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	16	4
EME 104	Gestion des hommes et des équipes	16	6
GME 101	Genre et travail	16	6
AST117	Sociologie des relations professionnelles	13	6
DSY020	Méthodes et outils de l'organisation	16	6
UADR0D	Expérience professionnelle + rapport		12

BLOCS DE COMPETENCES

de la licence DEG mention Gestion
parcours Droit appliqué à l'entreprise

LG036B24

Appliquer les méthodes et utiliser les outils juridiques

Ce bloc constitue le socle des savoirs indispensables pour tout juriste.

LG036B14

Comprendre et appliquer les règles du droit du travail dans les relations individuelles et collectives en entreprise

LG036B34

Comprendre et appliquer les règles du droit de la protection sociale en entreprise

Les blocs « Droit social ». Ces BLOCS permettent l'obtention du Certificat de compétence Conseil en droit social appliqué à l'entreprise (CC03). Ils sont éligibles au CPF au CCP. Vérifier dans vos CCR.

LG036B44

Exploiter les données juridiques à des fins commerciales, fiscales et comptables

Le Bloc « Droit des affaires ». Il constitue la base des connaissances de tout assistant comptable ou juridique.

UADR0D

Expérience professionnelle requise :

-

- Les auditeurs souhaitant valider le parcours DAE doivent témoigner d'une expérience professionnelle dans le domaine du diplôme concernant :
 - soit le droit social (droit du travail et / ou de la protection sociale),
 - soit le droit des affaires (droit des sociétés, baux commerciaux, contrats...), droit fiscal...
- Cette expérience devra avoir été acquise dans le cadre de leur activité professionnelle, à défaut, un stage de 6 mois devra être accompli en sus de leur expérience professionnelle de 1 an (hors domaine).
- Si l'élève a commencé en L1 : il doit justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.
- S'il est arrivé directement en L3 : il doit justifier d'un an d'expérience professionnelle.

Cette expérience peut être acquise, dans le cadre de son activité professionnelle ou par le stage, dans des champs professionnels divers dans des emplois :

- dans des services juridiques, ou de ressources humaines d'entreprises,
- dans des cabinets de conseil ou d'avocats spécialisés dans les domaines du droit considéré,
- dans des cabinets d'experts comptables,
- dans des associations ou syndicats -de salariés ou patronaux-, cela même à titre bénévole,
- dans des services de direction de la main-d'œuvre et de l'emploi,
- dans des caisses de sécurité sociale, ou sociétés d'assurances ou de prévoyance, mutuelles,
- ou encore par des expériences de représentation du personnel en entreprise, conseiller prud'homal etc...

L'essentiel est de démontrer des compétences juridiques mises en œuvre dans l'activité évoquée.

UADR0D

Elaboration du rapport d'expérience

Un rapport d'une vingtaine de pages environ, élaboré par l'élève, qui doit contenir :

- Une présentation de la totalité des expériences professionnelles acquises.
- Une présentation détaillée de quelques expériences significatives.

Il importe de démontrer l'**implication personnelle** dans les situations exposées et la correspondance entre l'expérience acquise et le contenu du diplôme dont la validation est demandée.

Il s'agit de mettre en avant les **compétences acquises** dans le domaine ainsi qu'une capacité d'analyse et de réflexion.

**Le rapport d'expérience ne fait pas l'objet d'une soutenance :
il fait l'objet d'un avis favorable ou non permettant de le modifier.**

Rapprochez-vous de votre CCR pour savoir s'ils vous accompagnent pour la rédaction du rapport et le rapport est validé par un enseignant du CCR ou le responsable national de l'UA sur D3 : plateforme de délivrance (demande) de diplôme :

[Cnam - Demande de délivrance des diplômes](#)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

par_cnam.droit@Lecnam.net

ou

cecile.chabas-laquieze@lecnam.net